

LE BON USAGE DES CARTES

© SITG/Semo, plan officiel au 1:10'000



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

PORT TENEBRAS LUX

Département de l'intérieur et de la mobilité
Service de la mensuration officielle

05.07.2011 - Page 1

Pourquoi un tel sujet et dans quel objectif ?

Le contexte :

Ce projet est né, suite à la parution dans la presse spécialisée d'une carte produite par notre département sans mention d'autorisation de publication. La confédération en a eu connaissance et a amendé l'auteur de la publication.

Les arguments :

- de nombreuses publications incluant des cartes thématiques sont produites chaque année,
- le recours à des fonds de cartes est, de fait, banalisé,
- le choix de ces fonds de carte n'est pas toujours adapté aux données représentées,
- leur utilisation se fait souvent sans autorisation de publication,
- or, le recours à un fond de carte topographique est soumis à des règles strictes d'utilisation.

Les objectifs :

- permettre aux concepteurs de cartes, de mettre en valeur leurs données thématiques,
- miser sur l'efficacité du message cartographique,
- orienter les utilisateurs de fonds de cartes dans leurs choix,
- informer les usagers des ressources cartographiques disponibles à l'Etat de Genève,
- éviter qu'une carte soit diffusée sans autorisation de publication.

Afin d'atteindre ces objectifs, nous avons articulé notre propos selon trois directions :

Le choix d'un fond de carte approprié

Les règles d'utilisation d'un fond de carte

La création d'une carte de bonne qualité

Le choix d'un fond de carte approprié

Le fond de carte doit être adapté à votre besoin de représentation cartographique, qu'il s'agisse d'une publication, d'un document de travail ou d'une présentation sous forme de diaporama.

Ce choix peut dépendre de trois critères principaux :

- **L'échelle de représentation**
- **La taille du document qui va être diffusé**
- **Le niveau de lecture**

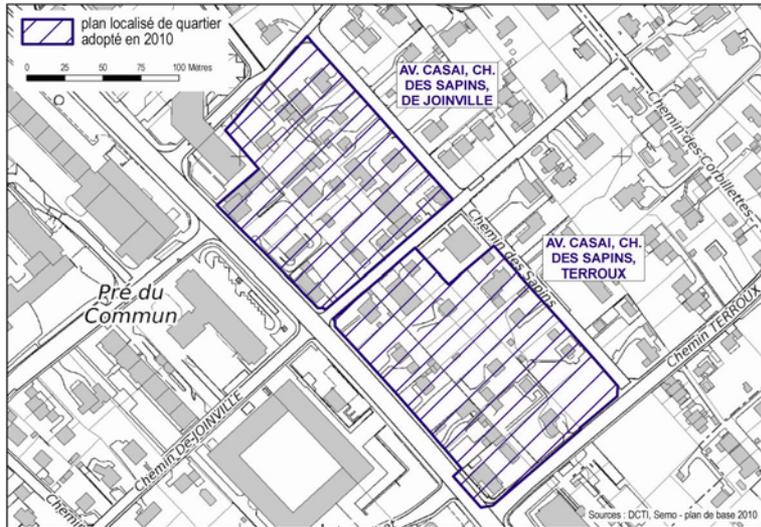
▪ L'échelle de représentation

En fonction de ce que vous voulez représenter, vous avez besoin d'un fond de carte plus ou moins détaillé.

Une carte montrant un grand nombre de détails sur une petite portion du territoire est dite « **à grande échelle** ».

Une carte montrant un nombre restreint d'éléments géographiques sur une portion plus vaste du territoire, est dite « **à petite échelle** ».

Vous voulez localiser précisément une thématique, un évènement :
vous avez besoin d'un fond de carte détaillé **à grande échelle**

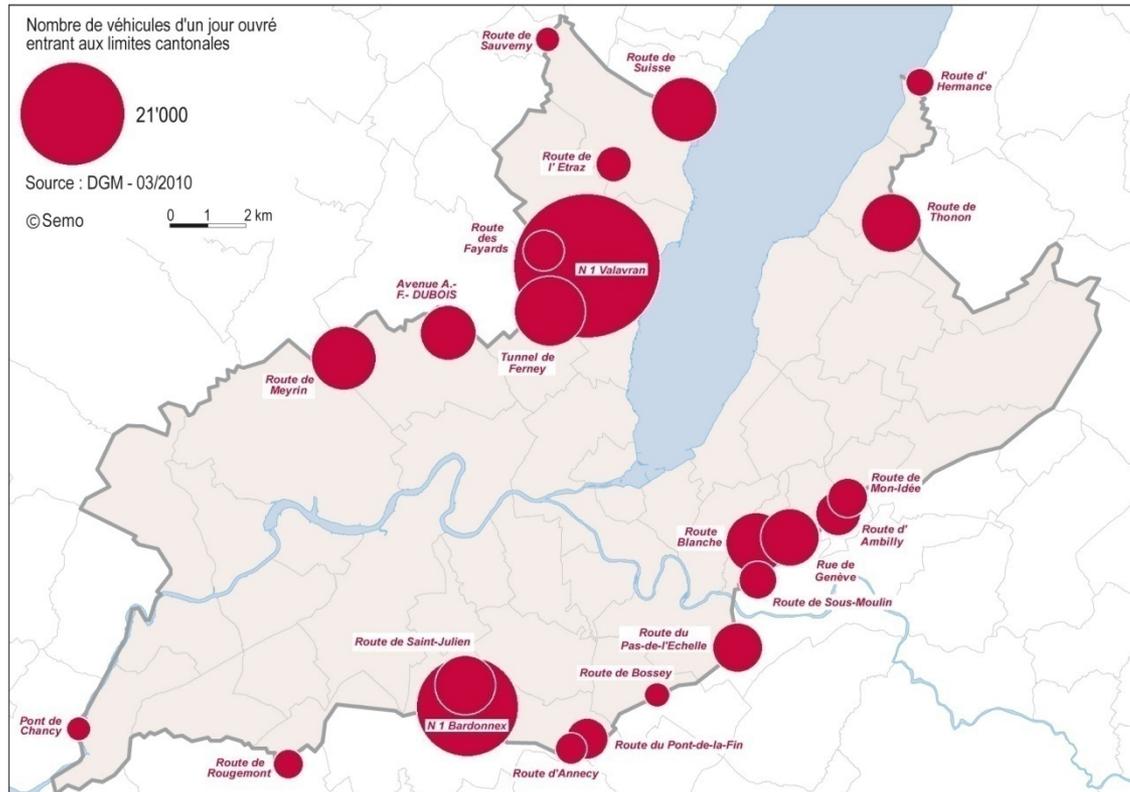


Plan localisé de quartier, secteur avenue Louis-Casai
Utilisation du plan de base au 1:2'500 réduit au 1:5'000



Extrait de la carte vélo (publication associée Ville de Genève, Etat de Genève)
Utilisation du plan de ville au 1:10'000

Vous représentez un phénomène sur l'ensemble du canton :
une vision simplifiée et schématisée du territoire doit suffire pour une
cartographie à **petite échelle**.



Trafic journalier entrant aux limites cantonales : **Utilisation de la carte du canton au 1:200'000**



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POINTE NEBRAS LUX

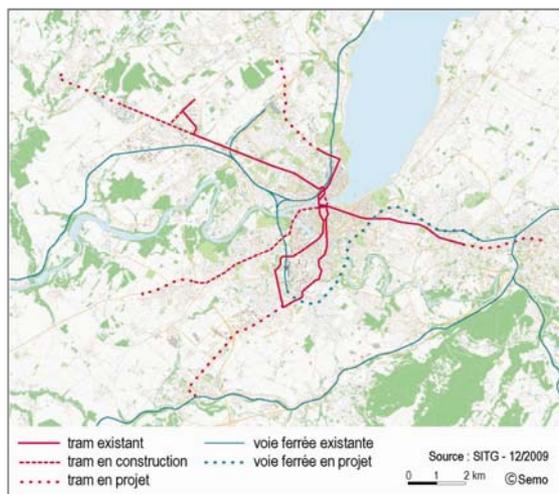
Département de l'intérieur et de la mobilité
Service de la mensuration officielle

La taille du document que vous souhaitez diffuser

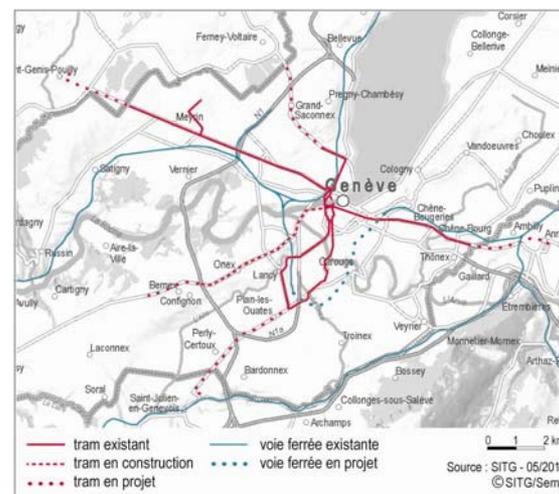
Vous concevez une carte thématique sur l'ensemble du canton qui sera publiée dans un document A4 :

- le choix de l'échelle est déterminé par la taille du document
- d'où la pertinence d'un fond de carte adapté à l'échelle de diffusion

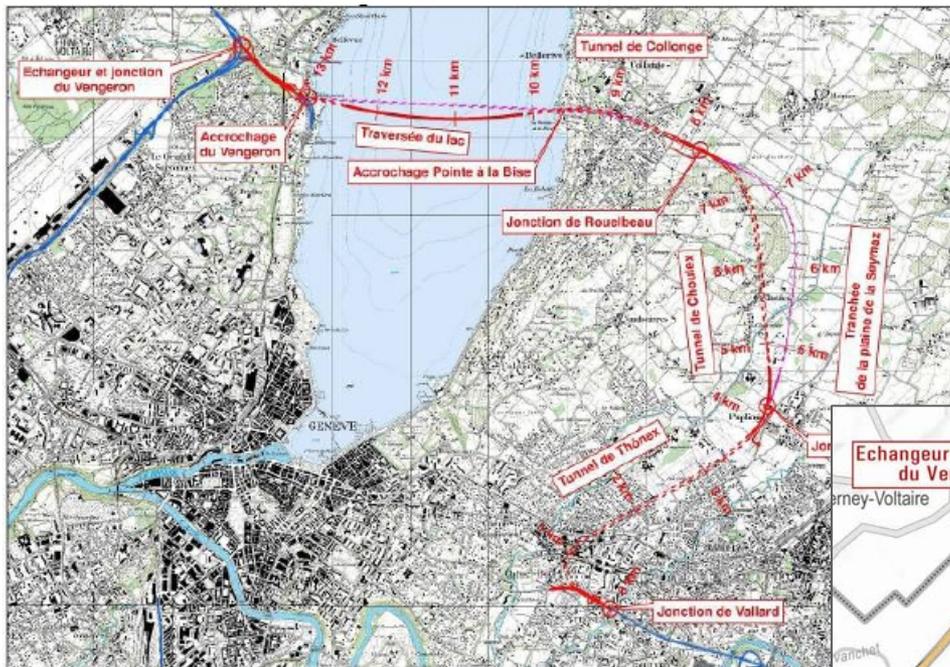
Plan du réseau tram et train dans le canton de Genève



Utilisation du plan du canton,
échelle 1:30'000 réduit au 1:500'000



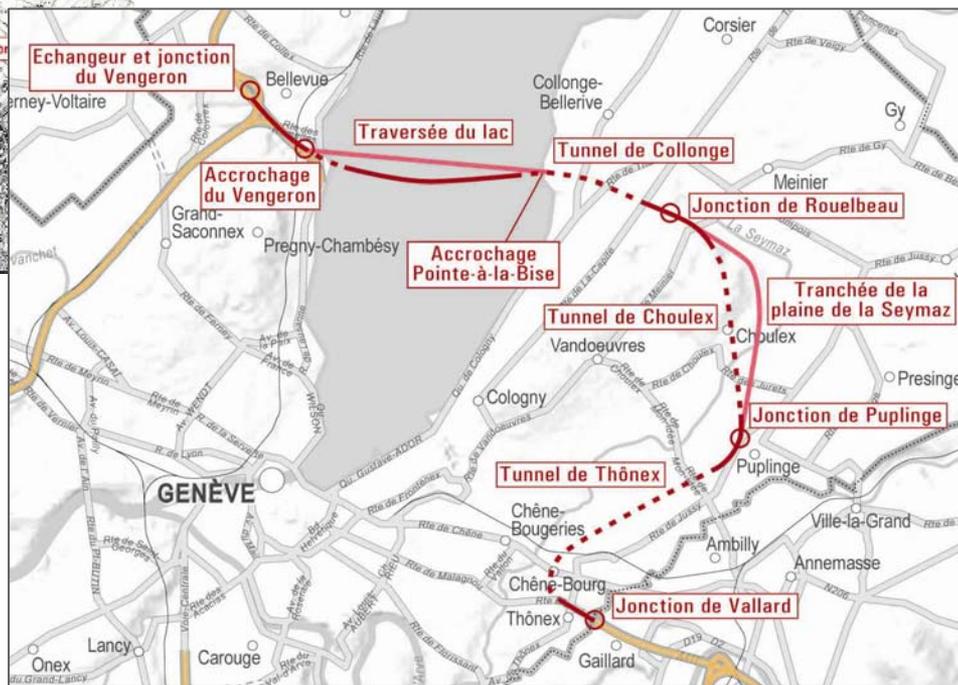
Utilisation de la carte du canton au
1:200'000 réduite au 1:270'000



Traversée du lac, tracé choisi par l'étude cantonale
Extrait de la conférence de presse du 11.04.2011



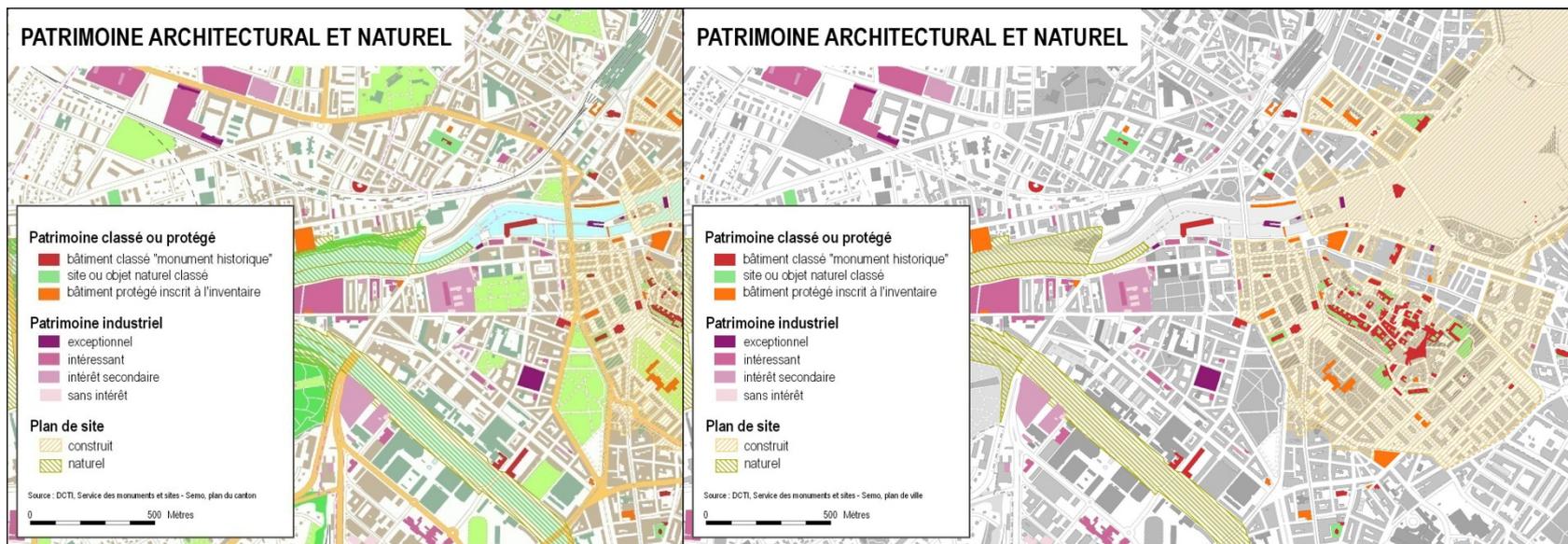
Utilisation de la carte nationale au 1:25'000
 réduite au 1:105'000



Utilisation de la carte du canton au 1:100'000 réduite au 1:105'000

Le niveau de lecture

Vous représentez plusieurs thématiques sur une seule carte : privilégiez un fond de carte simplifié voire monochrome pour une meilleure lecture.

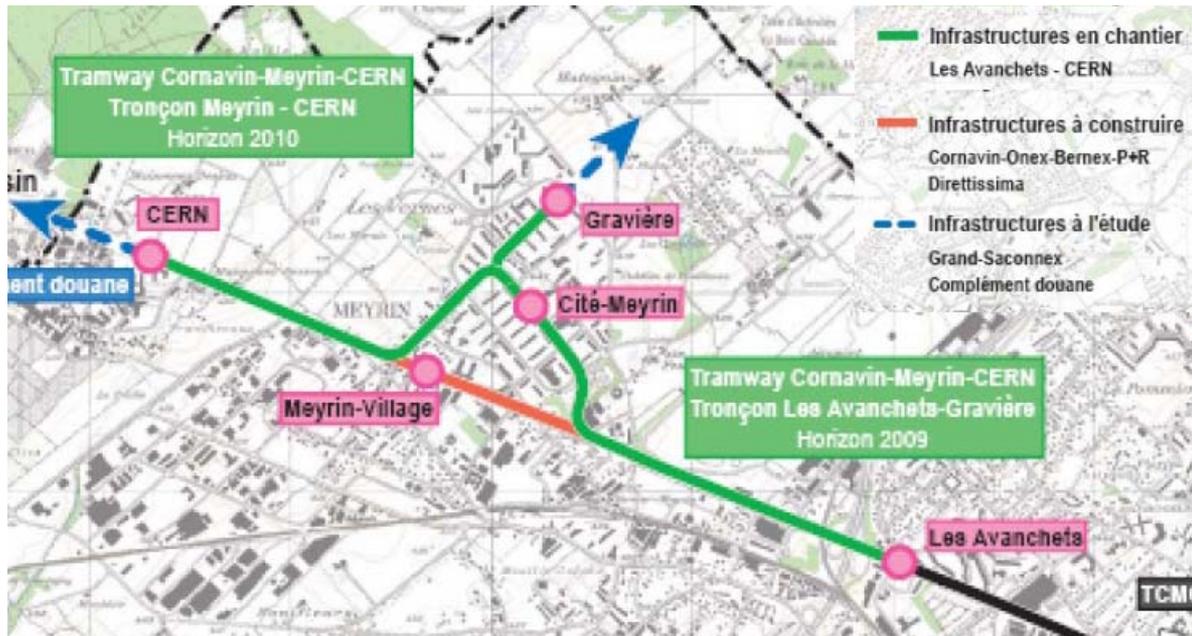


Utilisation du plan du canton au 1:30'000

... ou du plan de ville au 1:10'000 réduit au 1:30'000



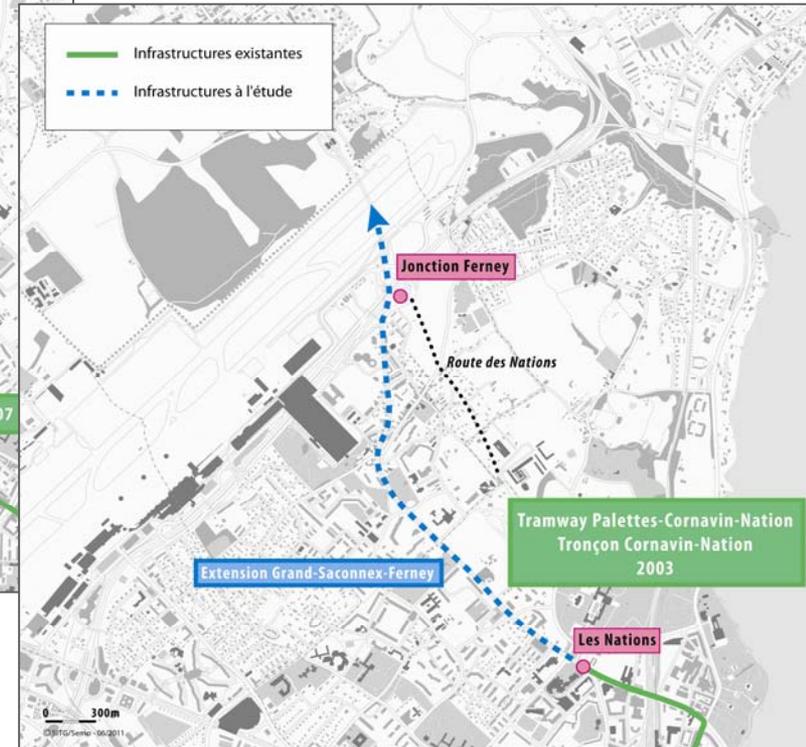
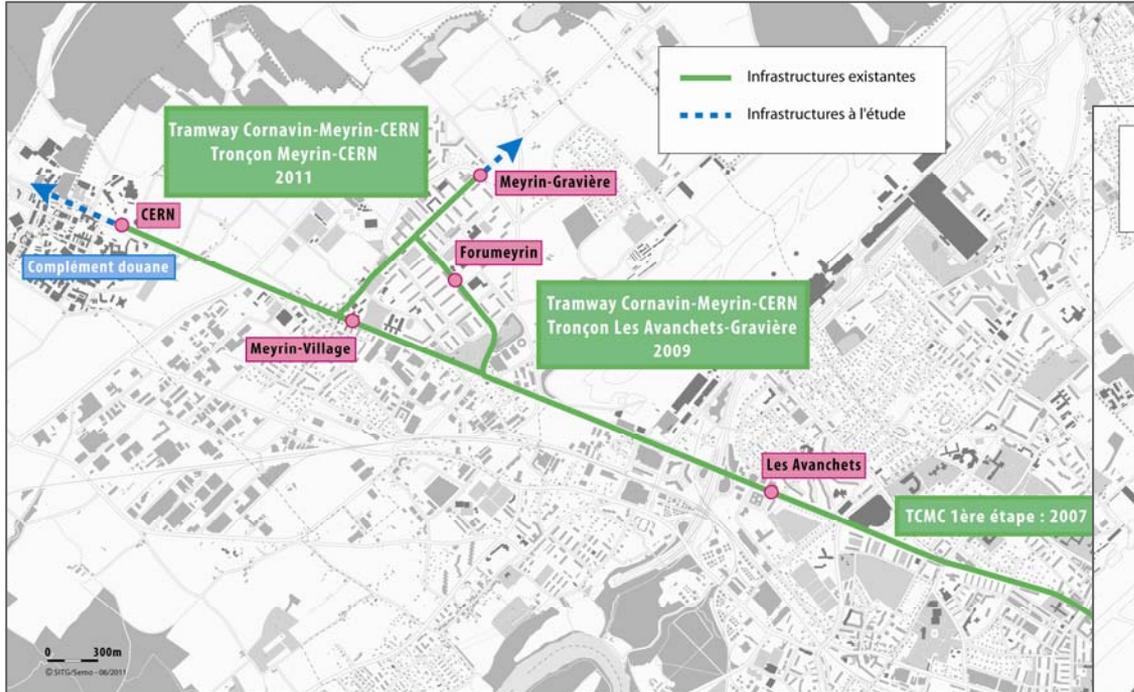
Vous illustrez votre propos par plusieurs cartes à des échelles similaires : privilégiez un même fond de carte pour rendre votre message plus efficace.



Un exemple à ne pas suivre !

Deux fonds de cartes différents traitant d'un même sujet et illustrant un même document

Préférez :



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POINTE NEBRAS LUX

Département de l'intérieur et de la mobilité
Service de la mensuration officielle

Les règles d'utilisation d'un fond de carte

- **Droits de reproduction, autorisation de publication, émoluments ?**

L'usage d'un fond de carte est soumis à des règles.

La plupart des fonds de cartes topographiques ne sont pas libres de droits.

Leur usage nécessite une autorisation de publication et le versement d'émoluments à l'organisme détenteur des droits, que ce dernier soit le concepteur du fond de carte ou qu'il en soit le responsable des données.

Pour connaître les conditions d'utilisation des fonds de cartes de l'Office fédéral de topographie (Suisse) et de l'Institut Géographique National (France) :

<http://www.admin.ch/ch/f/rs/5/510.620.fr.pdf>

<http://www.admin.ch/ch/f/rs/5/510.620.2.fr.pdf>

<http://www.ign.fr/page.do?externalRef=institut.document.cms.id.mentionsLegales>

Le saviez-vous?

L'utilisation de fonds de cartes trouvés sur **Internet** est libre et gratuite seulement si cela est explicitement mentionné. Dans tous les autres cas, il est impératif de vérifier leurs conditions d'utilisation.

- **Des fonds de carte multi-échelles à disposition**

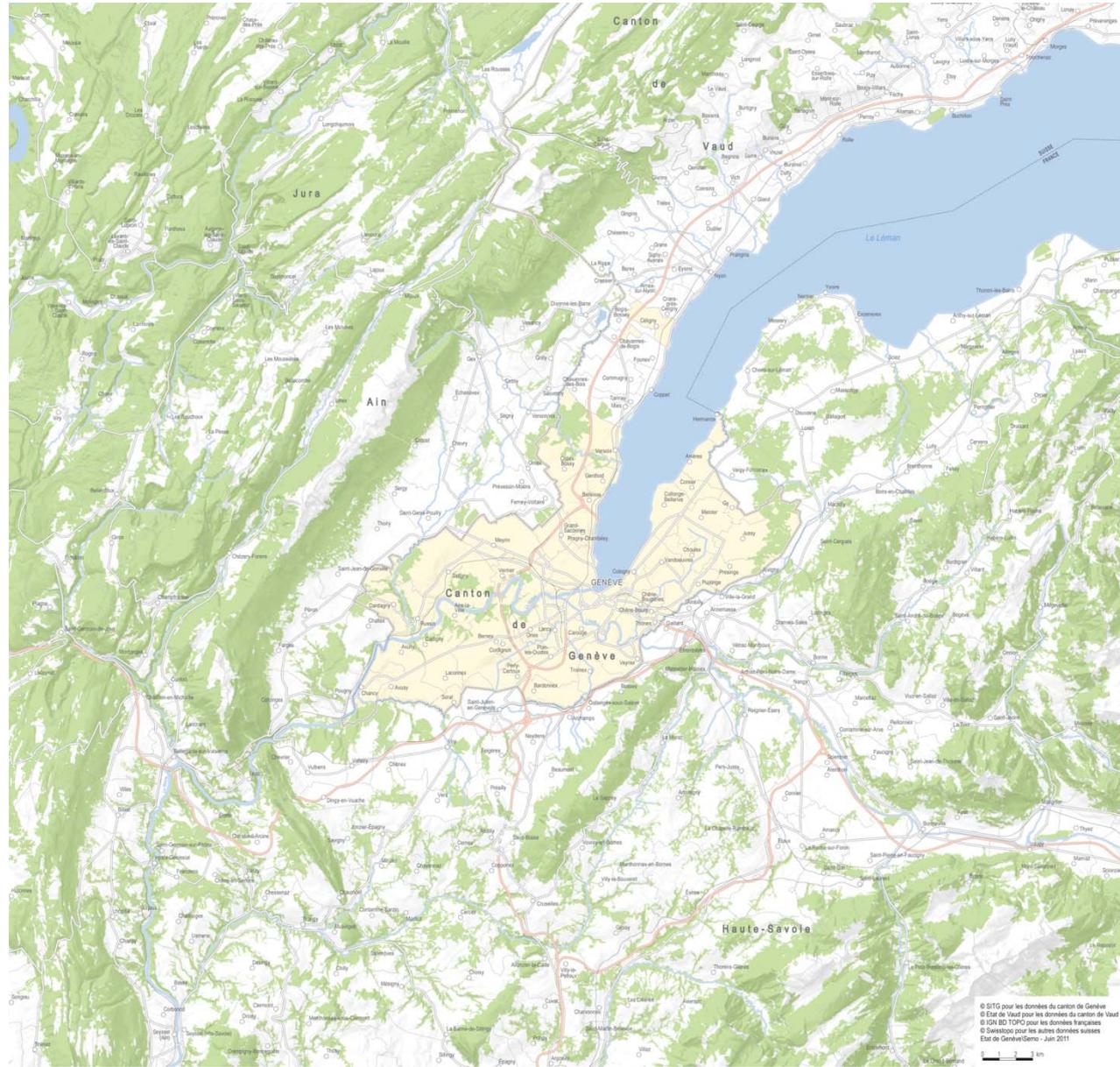
Afin d'offrir aux collaborateurs de l'Etat de Genève et à l'ensemble des concepteurs de cartes thématiques, un support libre de droits pour la mise en valeur de leurs données, le SEMO propose une série de cartes du canton et de la région bénéficiant déjà d'une autorisation de publication et non soumises à émolument.

L'utilisation de ces fonds de cartes implique :

- **un usage exclusivement non commercial**
- **la conservation du copyright sur le document final**

Genève et sa région

1:200'000



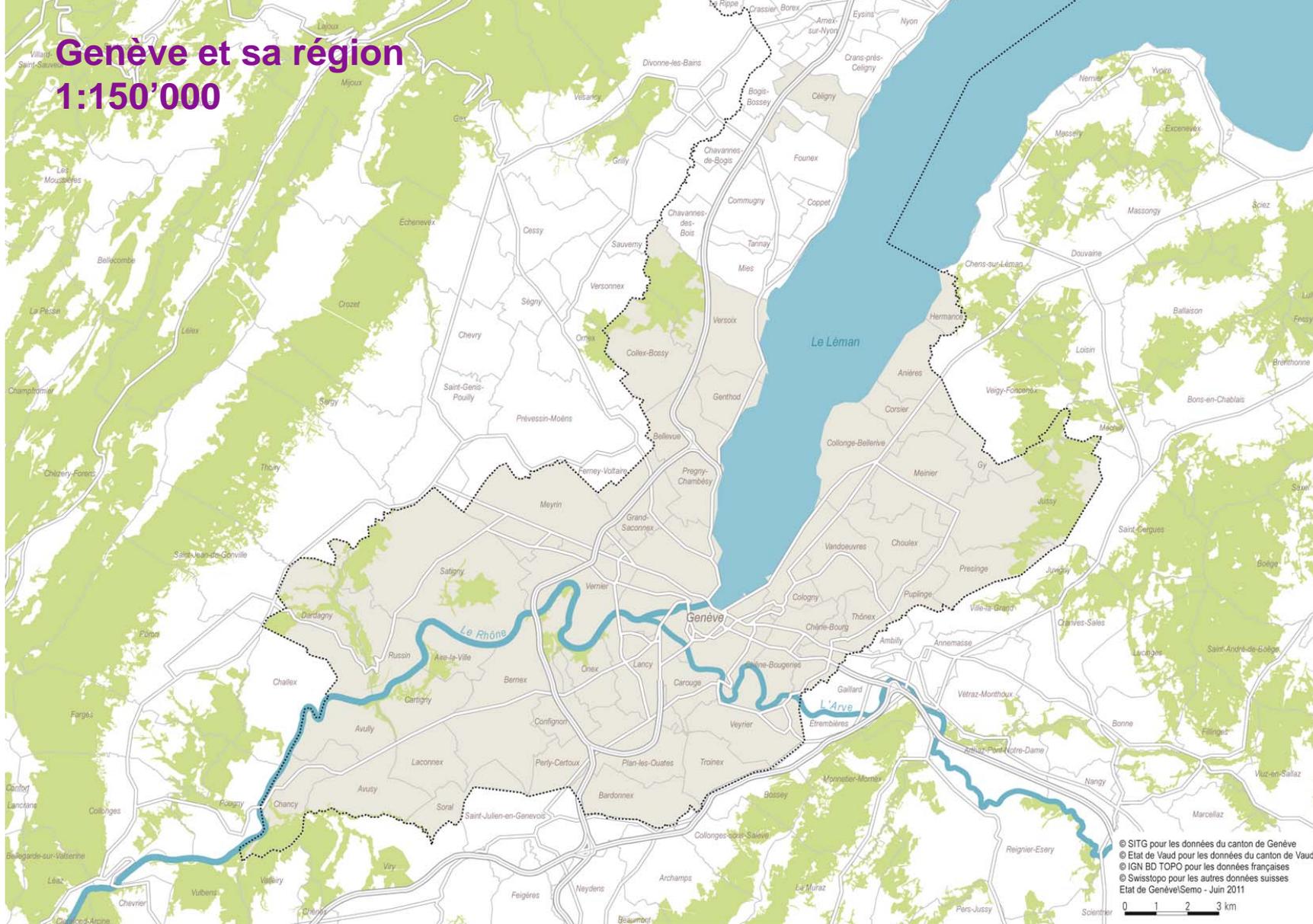
REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

POINTEBRAS LUX

Département de l'intérieur et de la mobilité
Service de la mensuration officielle

Genève et sa région

1:150'000



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POÏT TENEBRAS LUX

Département de l'intérieur et de la mobilité
Service de la mensuration officielle

Genève et sa région 1:100'000



© DTG pour les données du canton de Genève
© Etat de Vaud pour les données du canton de Vaud
© IGN BD TOPG pour les données françaises
© Geomaps pour les autres données suisses
Etat de Genève/Gemio - Juin 2011



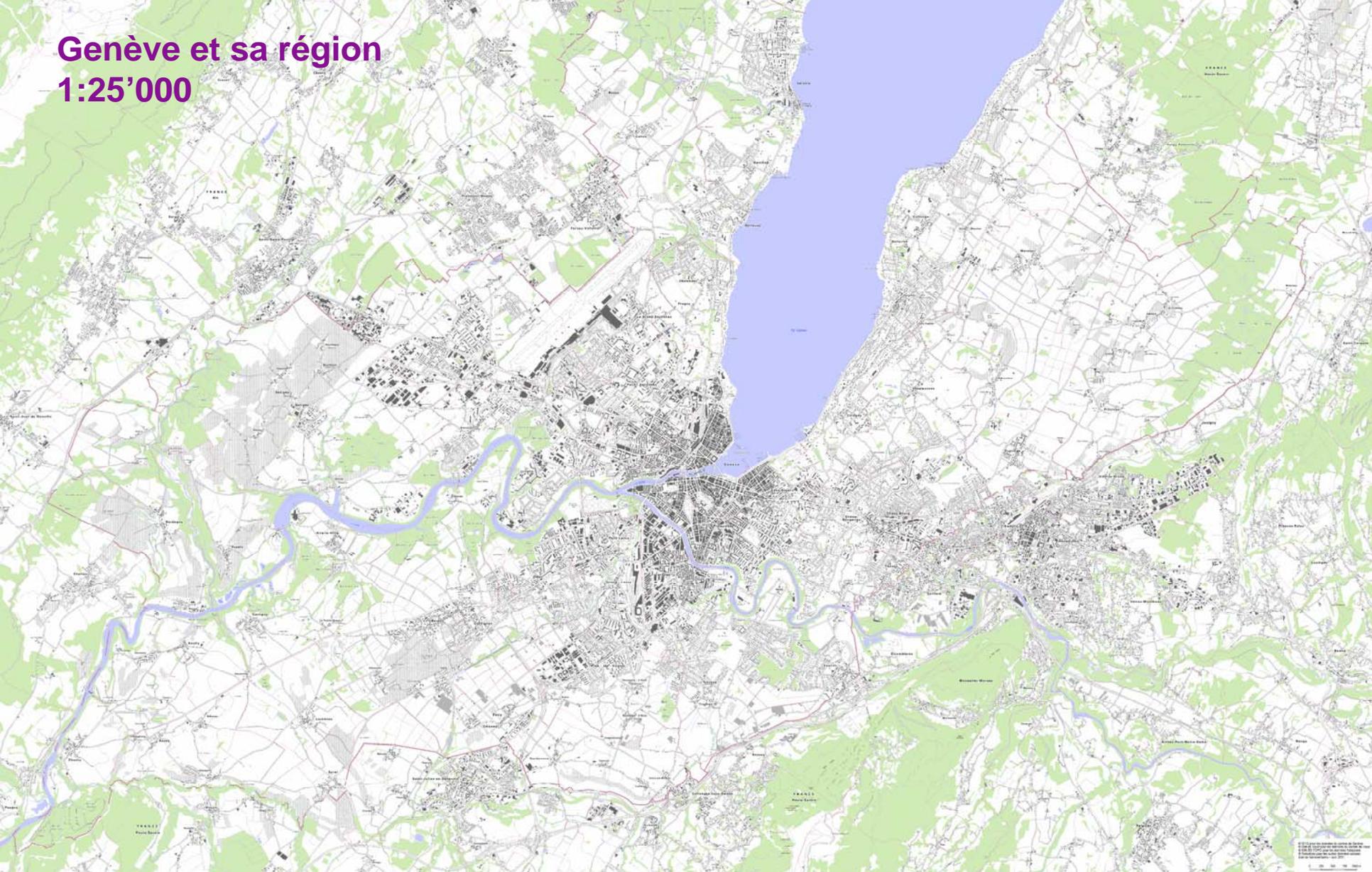
REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

POST TENEBRAS LUX

Département de l'intérieur et de la mobilité
Service de la mensuration officielle

Genève et sa région

1:25'000



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POINTE NEBRAS LUX

Département de l'intérieur et de la mobilité
Service de la mensuration officielle

La création d'une carte de bonne qualité

Pour finaliser votre carte, assurez-vous que vous avez mentionné tous les éléments obligatoires, ainsi que ceux nécessaires à sa compréhension.

Pensez également à vérifier que vous disposez d'une version récente de vos données et du fond de carte utilisé.

Rappelez-vous...

d'indiquer, quelque soit le support de diffusion de la carte :

- la **source du fond de plan** et, le cas échéant, son autorisation de publication, cette mention est obligatoire
- la **date d'édition** du fond de carte si elle est connue
- **l'échelle**
- une **légende** quand il s'agit de représenter plusieurs données thématiques sur une même carte
- la **source des données thématiques** représentées

Les points abordés dans cette présentation se retrouvent résumés dans la brochure suivante, disponible sur le stand du SEMO :

Ainsi que sur le site du SEMO www.ge.ch/sem0 , en naviguant vers « découvrir la mensuration » puis « cartographie ».

Et si vous êtes intéressés par un atelier cartographique, nous vous invitons à vous inscrire sur le stand du SEMO.

